



**Dominique Humblot**

# **Harcèlements**

**C'est nous, c'est vous , c'est tous !!!!**

**Prévenir, guérir, comprendre, l'éviter**

**avec**

# **Témoignages**

**Humblot Dominique Auto éditeur.**



## Avant propos

Pourquoi ce livre?? En fait, c'est plutôt un recueil pour expliquer ce qu'il faut faire en cas de harcèlement. En France et partout dans le monde, des personnes subissent chaque jour le harcèlement moral.

Que ce soit à l'école, au collège, au lycée, au travail dans les secteurs publics ou privés, dans les hôpitaux et même dans les maisons de retraite.

Nous sommes tous concernés un jour ou l'autre à subir ou ayant subi le harcèlement. C'est devenu en quelques décennies, un fléau national, voire international. Il faut le combattre à tout prix, car ce mal fait beaucoup de dégâts que personne ne peut imaginer. Une ampleur, tant moral que physique et psychique.

Ce livre explique, comment le déceler, le type du harceleur, du harcelé, comment faire, comment le prévenir, comment s'en sortir. C'est un livre conseil qui peut rendre la vie plus facile aux personnes subissant cet acte odieux. J'ai inclus des sondages, des chiffres, la définition, les types de violences, les repérages de signes distinctifs, le mobbing, le burn-out, les mesures à prendre, la topologie du harcèlement, les conséquences, les recours, les lois. Un résumé complet et j'ai évidemment fini par des témoignages que l'on m'a envoyés (en prenant soin d'en changer les noms et lieux).

Combattons tous ensemble pour enrayer ce phénomène qui est

partout autour de nous. Ne fermons plus les yeux pour ne pas voir, ne pas entendre et ne rien dire comme les trois singes. Il faut crier haut et fort, ne pas avoir peur de dénoncer, de porter plainte auprès des services compétents.

Le harcèlement n'est pas une maladie honteuse, c'est un manque de respect envers la personne harcelée, c'est l'intention de lui faire du mal , alors oui, il faut déraciner cette verrue qui n'épargne personne .

Le harcèlement fait autant de victimes qu'une guerre , alors je répète, combattons ensemble pour un monde meilleur.

A toutes les victimes de harcèlement.....

## **Sondages, chiffres sur les harcèlements.**

Ce livre explique qu'est-ce-que la violence aux collèges, aux lycées, au travail, enfin tous les harcèlements . Comment identifier le phénomène?, qui sont les auteurs, les victimes de la violence au travail. Quelles sont les stratégies des victimes, les réactions. Je vais essayer de mettre mes recherches à la disposition du lecteur.

En fait, ce livre, je l'ai écrit, car moi-même harcelé dans le passé je veux pouvoir donner mon ressenti à ce sujet qui me préoccupe malgré ma victoire devant les tribunaux.

Donc pour commencer, des sondages:

En France, et dans le monde , des sondages sont effectués aux niveaux des harcèlements. Parfois, ils sont impressionnants, car quand on ne se trouve pas confronter au problème, on ignore l'ampleur du fléau. Le harcèlement nous suit toute notre vie , il survient un jour où l'autre , à l'improviste, sans que l'on s'y attende. J'ai consulté pour notre pays , des enquêtes menées par des sociétés très sérieuses et voilà ce qu'elles révèlent :

### **Le harcèlement moral au travail :**

Le problème du harcèlement moral au travail est aujourd'hui un réel sujet qui, pendant des décennies, étaient « **tabou** » mais très présent dans de nombreuses entreprises tant privées que publics. D'après un sondage, trois salariés sur dix se sentent avoir fait l'objet de harcèlement moral au travail.

- 37 % des salariés disent avoir été témoins de harcèlement moral d'un collègue de travail sans pour autant l'aider, car le plus souvent, il a peur de perdre son emploi. Cette pratique est très répandue en France.
- 31% des hommes sont confrontés à ce problème contre 29 % de femmes, 35 % de cadres supérieurs, , 27 % dans les professions libérales , 27 % dans les employés, 32 % pour les ouvriers.

On estime 30 % des entreprises privées contre 29 % dans les entreprises publiques , il y a certaines spécificités , car d'après les sondages, les salariés plus âgés atteignent les 35 % contre 24 % pour les moins de 35 ans. Les salariés aux revenus les plus modestes sont les plus touchés. 19 % pour la tranche de revenu de plus de 30 000 € contre 35 % pour la tranche des mois de 108 000€.

- 24% de salariés ont eu le sentiment à un moment où un autre que leur supérieur les évitait et refusait de leur parler.
- Plus du cinquième des salariés interrogés , 22 % disent avoir eu des tâches confiées de façon répétée par rapport à leurs collègues qui ont la même compétence, des tâches et des missions ingrates. Un salarié sur dix affirme s'être vu refuser une augmentation ou en avoir eu une moins importante que leurs confrères alors qu'elle n'était pas méritée.
- 16 % ont eu le sentiment que leur supérieur leur enlevaient des tâches et des responsabilités pour les donner à d'autres moins compétents.
- 12 % ont reçu des brimades répétées de la part de leur supérieur , brimades visant à les faire démissionner sans indemnités ou de les faire changer de service.
- 12 % d'entre-eux déclarent avoir été insultés ou avoir eu des comportements insultants répétés de la part de leur supérieur.

Le phénomène du harcèlement moral touche un nombre très important de salariés:

- 58 % d'entre-eux disent n'avoir jamais connu ces situations ci-dessus.
- 14 % déclare en avoir vécu au moins une.
- 10 % au moins deux.
- 10 % voire trois.

Parmi les salariés interrogés , ayant affirmé avoir été victime de harcèlement moral :

- 17 % disent n'avoir vécu qu'une des brimades citées.

Mais plus d'un sur quatre ( 26 % ) déclare en avoir vécu au moins deux et surtout plus de la moitié ( 52 % ) en ont subi plus de trois. L'état de ce sondage est alarmant. Plus de huit salariés sur dix soit ( 85 % ) estiment qu'il faut faire maintenant quelque chose face à cette spirale infernale qu'est le harcèlement moral au travail. Il est nécessaire de légiférer une loi et c'est prioritaire pour 37 % et important pour 47 %. Il faut savoir qu'en juin 2000, un sondage IPSOS, à démontré que 30 % des salariés Français déclaraient avoir subi un harcèlement moral au travail.

### **Le harcèlement sexuel au travail :**

**Question: D'après vous,** dans le monde du travail, il est fréquent, assez fréquent, pas très fréquent ou pas fréquent du tout qu'une personne subisse....

**Réponse :** De femmes actives de 18 à 64 ans :

- 57 % un environnement de travail avec des blagues à caractères sexuels.
- 26 % des gestes, des propos à connotation sexuelle répétés malgré son absence de consentement.
- 16 % du chantage sexuel (exiger un rapport pour une embauche, une promotion).
- 14 % l'envoi d'un message à caractère sexuel ou pornographique.
- 10 % l'affichage d'images à caractère sexuel ou pornographique.

**Question :** Diriez-vous aujourd'hui qu'il est très important de lutter contre le harcèlement sexuel au travail :

**Réponse :** De femmes actives de 18 à 64 ans.

- 86 % très important.
- 14 % plutôt important

**Question :** Votre employeur ou ancien employeur à-t-il ( ou avait-il ) mis en place sur le lieu de travail, des actions de prévention contre le harcèlement sexuel au travail ( information, formations, sensibilisations, communications).

**Réponse :** De femmes actives de 18 à 64 ans.

- 14 % oui.
- 86 % non.

**Question :** La défense et la protection des victimes de harcèlement sexuel, selon vous, est-elle ou non le rôle de :

**Réponse :**

- 97 % la justice.
- 94 % le défenseur des droits.
- 93 % l'inspection du travail.
- 91 % l'employeur.
- 96 % la médecine du travail.
- 80 % les syndicats.

Selon le site gouvernemental :

<http://www.stopharcelement-sexuel.gouv.fr>

- 8 % des agressions sexuelles.
- 25% des gestes déplacés.

Sont subis sur le lieu de travail ou d'études.

Sondage réalisé par l' IFOP pour l'express les 11 et 12 février 1999, auprès d'un échantillon de 958 personnes.

**Question n°2 :** Selon vous, une victime de harcèlement sexuel qui porte plainte risque t'elle de perdre son emploi ?:

<b>Réponse :</b>	<b>Ensemble</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>
Oui certainement	23	18	28
Oui probablement	37	39	35
Total oui	60	57	63
Non probablement pas	19	18	19
Non certainement pas	18	22	16
Total non	37	40	35
Ne se prononce pas	3	3	

Des chiffres disent que le pourcentage de femmes ayant reçus des avances sexuelles non désirées dans le cadre du harcèlement sexuel au travail est compris en France entre 35 et 50 %. Ces chiffres atteindraient 60 % en Espagne, en Italie et au Portugal. La proportion de femmes ayant déclaré avoir subi des violences au travail au cours des douze dernières mois, selon l'âge:

	20/ 34a	25/34a	35/44a	45/49a	Ensemble
Insultes/menaces verbales:	11,7%	10,1%	8,8%	6,2%	8,5%
Pressions psychologiques :	20,2%	18,6%	15,2%	15,7%	16,7%
Dont harcèlement moral :	5,2%	4,7%	3,6%	3,1%	3,9%
Destruction du travail :					
De l'outil de travail :	3,6%	2,8%	2,3%	1,3%	2,2%
Agressions physiques :	0,6%	0,6%	0,6%	0,5%	0,6%
Harcèlement sexuel :	4,3%	2,8%	1,9%	0,7%	1,9%

### **Le harcèlement scolaire :**

L'éducation Nationale a demandé à l'institut IPSOS, une enquête sur la connaissance et la perception par le grand public de la problématique du harcèlement scolaire. Le sondage conclut que le taux de harcèlement scolaire est en forte progression et près d'un parent sur quatre pense que leur enfant en a été déjà victime.

- Par 83 % des Français, le harcèlement scolaire est en augmentation dont 64 % d'entre-eux le pensent très fort.
- 1 % des Français considère que le problème a diminué et 12 % que le problème reste stable.
- Pour les parents d'élèves, 81% pensent que le harcèlement scolaire a augmenté, 61 % fortement augmenté.

Les femmes sont plus nombreuses à penser que le harcèlement scolaire est en progression 86 % contre, 80 % pour les hommes. Comme les Français les plus âgés, 90 % des + de 70 ans, contre

74 % des 18/24 ans.

**Pour plus de 9 Français sur 10, le harcèlement scolaire est un sujet préoccupant à 94 %, très préoccupant par une majorité d'entre-eux à 51 %.**

Pour la majorité des Français, l'Éducation Nationale doit prendre le sujet en priorité, et pense qu'il faudrait une campagne d'information qui serait selon eux, très utile.

- 52 % des Français pensent que le harcèlement scolaire doit être une priorité pour le Ministère de l'Éducation Nationale.
- Pour 63 % des 70 ans et +, 77% pour les moins diplômés, 67 % pour les moins favorisés, 67 % pour ceux qui ont un revenu mensuel de moins de 1 200€. Pour les sympathisants de l'UMP, ils sont moins nombreux pour qui le sujet est prioritaire 46 % contre 52% pour les sympathisants de la gauche parlementaire.
- 42 % des répondants au sondage pensent le sujet important mais pas prioritaire. C'est l'avis aussi des plus jeunes à 40 % des moins de 35 ans, 55 % des cadres supérieurs, 62 % les professions intermédiaires, 59 % pour les plus diplômés ( bac+3 et plus ), 53 % pour les plus favorisés dont le revenu mensuel du foyer dépasse les 3 000€.

C'est dans ce contexte que 91 % des répondants au sondage pensent qu'il serait très utile au Ministère de l'Éducation Nationale de lancer une campagne efficace d'information et de sensibilisation pour ce type de harcèlement. 51% jugent la très grande efficacité de cette campagne. Les parents d'enfants scolarisés à l'école élémentaire sont les plus convaincus de cette campagne, 94 % la juge utile, 54 % très utile.

**La lutte contre le harcèlement scolaire, les Français font confiance :**

- 78 % aux enseignants.
- 74 % aux chefs d'établissement.

- 73 % aux surveillants.

Cette confiance est néanmoins relative, car moins d'un français sur quatre font « tout à fait confiance » dans l'efficacité de chacun de ces acteurs.

Il arrive ensuite à 66 % les parents d'élèves, 61 % les services de police et de la justice, 50 % pour les élèves témoins de ce phénomène. Seul 45 % des Français font confiance au Ministère de l'Éducation Nationale.

Il faut savoir qu'un parent sur quatre pense que son enfant a déjà été victime d'un harcèlement scolaire, et la plupart du temps à l'intérieur de l'école (27 % dont 16% certainement). Selon des parents concernés, 93 % pensent que cela se passe à l'intérieur de l'école, 38 % à l'extérieur sur le trajet, dans la rue, 14 à 18% sur les réseaux sociaux, par SMS ou par téléphone.

Ce genre de harcèlement le plus souvent se traduit par 70 % de moqueries, 67 % d'insultes mais aussi dans une grande majorité à 65 % des coups, 54 % des menaces, 39 % des messages méchants, 29 % des rumeurs, 3 % des photos ou vidéos.

\* 83 % des enfants harcelés en ont parlé à leurs parents, 8 % ont préféré en parler à une autre personne et 9 % n'ont carrément rien dit à personne. C'est le même cas de 13 % de parents d'enfants scolarisés à l'école élémentaire.

### **Le harcèlement dans les transports :**

Un Francilien sur deux a peur dans les transports en commun. Les vols avec violence ont augmenté depuis dix ans. Néanmoins, le RER reste le transport « anxiogène » avant le bus et le tramway.

### **Dans le RER, un Français sur trois a peur :**

Les chiffres baissent légèrement et restent stables. 51 % font part de leurs craintes.

En 2011, ils étaient 51,6 % en 2001 54 %. Le RER pour les Franciliens, 36,1 %, pour le métro 30,5 %, le train 26,5 %, le bus 19,7 % le tramway 11,7 %.

Le tramway est le transport le plus sécurisant d'après les sondages effectués.

Selon un rapport du haut conseil à l'égalité entre les hommes et les femmes , 100 % de femmes ont déjà été victimes de harcèlement dans les transports en commun Français. Il faut prendre en compte tous les types de violences, toutes les insultes sexistes, mais aussi les agressions sexuelles.

D'après un rapport, les femmes seraient davantage victimes de violences dans les bus, il existe un numéro de téléphone d'alerte, c'est le : **3117**.

Le harcèlement sexiste dans les transports en commun qui peut être différencié pour de la simple « drague » ou « flatterie » peut prendre diverses formes, comme par exemple des sifflements, des commentaires sur le physique ( non puni par la loi), des injures qui elles, sont punies par la loi. Ces violences sexistes ou sexuelles faites aux femmes ont lieu le plus souvent dans le bus scolaire sur l'ensemble du territoire.

Par contre , les violences à l'encontre des hommes sont le plus souvent dans les trains.

Six femmes sur dix craignent une agression de vol dans les transports Francilien contre trois hommes sur dix.

Dans la moitié des cas , les victimes sont mineures lorsqu'elles subissent leurs premières agressions.

### **Quelques chiffres :**

En Europe, douze millions de victimes, c'est énorme.

Un pourcentage de salariés ayant subi du harcèlement moral au travail,dans l'année :

- Royaume Uni: 16,3%.
- Suède : 10,2 %.
- France : 9,9 %.
- Irlande : 9,4 %.
- Allemagne : 7,3 %.

- Espagne : 5,5 %
- Belgique : 4,8 %.
- Grèce : 4,7%.
- Italie : 4,2 %.

**Par secteurs :**

- État- administration : 12,9 %.
- Immobilier : 11,3 %.
- Banque- assurance : 10,9 %.
- Hôtellerie- restauration : 8,7 %.
- Bâtiment et TP : 6,1 %.
- Industrie -manufacture : 5,9 %.

**Type d'emploi:**

- Apprentissage- formation : 12 %.
- Intérim : 10 %.
- CDD : 10 %.
- CDI : 9 %.

Source d'enquête Européenne sur les conditions de travail datant de 1996. Les enquêtes mesurant l'ampleur de ce phénomène sont assez rare. Les chiffres donnés ci-dessus sont donc à considérer comme des indicateurs de tendance et les pourcentages ne doivent pas être interprétés abusivement.

Enquête Européenne sur les conditions de travail ( fondation Dublin) au cours de l'année 1999.

- 9 % des salariés font l'objet d'intimidation sur leur lieu de travail.
- 2 % de harcèlement sexuel.
- 2 % de harcèlement moral.

Enquête PEZE sur un grand nombre de personnes harcelées dans les deux secteurs ( privé et public ) suivies en consultation spécialisée « souffrance et travail».

## Conséquences du harcèlement sur l'emploi :

- 8,5% aucune.
- 3,2 % démission.
- 1,1 % départ négocié.
- 18,1 % déqualification de leur fonction.
- 5,3 % licenciement par fautes.
- 60,6 % de maladie prolongée.
- 1,1 % de mise en invalidité.
- 1,1 % révocation.
- 1,1 % inconnue.

Enquête Chiaroni, de l'inspection du travail de la région PACA, sur l'incidence du harcèlement moral au travail sur les troubles psychopathologiques. Les secteurs les plus touchés sont :

- 29 % le commerce.
- 20 % les services.
- 18,8 % secteur de la santé et des activités sociales.

Statistique D'HRIGOYEN , établie à partir de questionnaires renseignés par des sujets s'estimant harcelés.

- 40 % vers les représentants syndicaux.
- 39 % vers les médecins du travail.
- 37 % vers des collègues.
- 19 % vers les DRH.

Les aides externes sont sollicitées auprès :

- 35 % un avocat.
- 32 % inspection du travail.
- 65 % d'un médecin.
- 52 % d'un psychiatre.

34 % des seniors considèrent que leur entreprise harcèle les salariés en raison de leur âge ( baromètre Menway / entreprise & carrières, juin 2014 ) .

**Lors d'un sondage, sur le harcèlement moral :**

- Dans 48 % des cas, le harcèlement émane d'un supérieur hiérarchique.
- Dans 29 % des cas, le harcèlement émane d'un collègue.
- Dans 7 % des cas, le harcèlement émane d'un subalterne.
- Dans 16 % des cas, le harcèlement émane de personnes de statuts différents.

### **Dans un sondage, le sexe des auteurs de harcèlement moral :**

- Dans 63 % des cas, les hommes sont désignés comme auteurs de faits de harcèlement moral par les victimes masculines et féminines .
- Dans 22 %des cas, les femmes sont désignées comme auteurs de faits de harcèlement moral par des victimes masculines et féminines.
- Dans 14 % des cas, les deux sexes sont désignés comme auteurs de faits de harcèlement moral tant pour les victimes masculines que féminines.
- Les victimes masculines sont plus harcelés par des hommes à 81 % que par des femmes à 9 %. Dans 10 % des cas, les victimes masculines sont harcelées par des personnes des deux sexes.
- Les victimes femmes sont davantage harcelées par des hommes à 43 % que par des femmes à 38 %. Dans 19 % des cas , les victimes féminines sont harcelées par des personnes des deux sexes.

### **Sexe des auteurs de harcèlement sexuel :**

Il faut savoir que les hommes et les femmes sont majoritairement victimes d'auteurs masculins.

Ce cas de figure représente plus des trois-quarts des situations décrites , 78 % en tenant compte des personnes ayant désigné plusieurs auteurs de sexe différent.

## **Stratégies centrées sur l'émotion sous la forme de pensées :**

Sentiments évoqués : 71 % des victimes tant masculines que féminines ont évoqué un certain nombre de sentiments.

- 25 % des sentiments d'incompréhension.
- 23 % des sentiments d'impuissance.
- 17 % des sentiments de culpabilité.
- 16 % des sentiments d'injustice.
- 16 % des sentiments de solitude.
- 15 % des sentiments d'avoir été détruit.
- 3 % des sentiments de découragement.
- 2 % des sentiments d'échec.

## **Émotions déchargées :**

44%des victimes, ont exprimé des émotions primaires, les femmes ( 50% ) sont significativement plus nombreuses que les hommes ( 31% ) à avoir déchargé des émotions, comme la colère, la peur ou la tristesse.

Voilà en gros ce que l'on peut dire sur les sondages. Bien sûr , il y en à des milliers, mais ce n'est pas le but du livre.

## **Définitions, types de violences, repérages de signes distinctifs :**

En France, comme dans tous les pays du monde, le harcèlement moral au travail est un véritable fléau. Pour le définir, en résumé, on peut dire que c'est un ensemble de techniques employées par une personne, le harceleur en l'occurrence, qui vise à déstabiliser une personne , la victime.

En France , 75 % des femmes sont des harcelées et 75 % des harceleurs sont des hommes.

L'expression « harcèlement moral » est une expression juridique, qui n'est, en principe jamais employée par les médecins. Eux, parlent de souffrance au travail, de troubles anxio dépressifs liés au travail.

Le harcèlement moral a toujours existé dans le monde du travail ,